

Orientation Formation Réussite Etudiante



VIE ASSOCIATIVE

PROJETS
ÉTUDIANTS
INITIATIVES
ÉTUDIANTES

UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE
Direction de la Vie Etudiante et de Campus • DVEC



Pôle universitaire Citadelle
10 rue des Français Libres
Bâtiment A, 2^e étage
80080 AMIENS



www.u-picardie.fr



vie-associative@u-picardie.fr



[@UPJV.VieEtudiante](https://www.instagram.com/UPJV.VieEtudiante)



[@vie.etudiante_upjv](https://www.facebook.com/vie.etudiante_upjv)



03 64 26 83 10

Les associations étudiantes sont des actrices incontournables du dynamisme de la vie étudiante sur les différents campus de l'UPJV. Elles sont aussi porteuses de nombreuses valeurs telles que la citoyenneté, la solidarité, l'ouverture d'esprit ou encore l'engagement.

QUI EST CONCERNÉ PAR LA VIE ASSOCIATIVE ?

Tous les étudiants qui cherchent à s'engager, s'épanouir et à acquérir des compétences dans le milieu associatif.

L'AGRÈMENT ET LE FSDIE, KÉSAKO ?

L'agrément au sein de l'UPJV est valable pour une année universitaire et permet à une association étudiante de bénéficier de tous les services proposés par l'UPJV : réservation des locaux, prêt de matériel, formations gratuites... De plus, il confère la possibilité de déposer une demande de subvention au titre du FSDIE (Fonds de Solidarité de Développement et d'Initiatives Etudiantes) afin de mener à bien des projets d'ordre culturel, solidaire, sportif... etc. Plusieurs commissions se réunissent durant l'année universitaire afin de statuer sur l'attribution de ces subventions.

Contact ✉ vie-associative@u-picardie.fr

FORMATION DES ASSOCIATIFS ET DES ÉLUS ÉTUDIANTS À L'EXERCICE DE LEURS RESPONSABILITÉS :

La MAAM (Maison des Associations d'Amiens Métropole) s'associe à l'UPJV afin de promouvoir l'engagement étudiant et offrir des formations notamment dans le montage de projet. Elle joue également le rôle de conseillère auprès des associations.

Contact ✉ contact@maam.fr



L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT :

Cette activité va permettre aux étudiants engagés au sein d'une association ou d'une activité Professionnelle ou autres lors le second semestre de valoriser leurs compétences acquises. L'évaluation au sein de leur cursus selon le parcours de formation et d'un rapport suivi d'une soutenance. Validation par le biais d'une note ou par point bonus (O.I).

Contact ✉ engagement@u-picardie.fr